

blagneu, d'Ambléon, les commentateurs et les géographes ont beaucoup varié sur la véritable position géographique des Ambarres. Aujourd'hui même, les limites exactes de ce peuple ne sont pas tracées, et c'est pour y parvenir que nous avons écrit ce mémoire ; mais, avant d'émettre notre opinion, il est essentiel de donner en quelques mots l'historique des suppositions contraires émises par nos devanciers.

D'abord nous trouvons Ortélius (1) qui, dans les articles *Ambarri* et *Bituriges* de son *Thesaurum*, place les Ambarres dans le Charollais, d'après Vigenère (2) ; dans le Nivernais d'après d'autres autorités, et de plus en fait le même peuple que les Bituriges. Dans sa carte de la Gaule ancienne à la date de 1594, le même Ortélius place les Ambarres sur la rive gauche de la Saône entre Tournus et Mâcon (3) ; Marlianus les met dans la Lorraine (4), Guy Coquille dans le Morvan (5). Sanson, dans sa carte antique, les place dans le Chalonnois ; Dunod aussi. Dom Martin opine pour le Beaujolais (6). Dom Bouquet ne fait que répéter les opinions de

(1) Ambarri..... (Charrolois hodie), Vigenereo. Nivernois alius facit.... hos (Bituriges) Ambarros esse dicit Villanovanus ex Paulo Emilio.

(2) Je les ay preins pour le Charollois qui est tout contre, avec meilleure conjecture et plus grande apparence que ceux qui les mettent en Nivernois ; ne qui les prennent pour le Berry, combien que ces deux pays ne soient presque qu'un avec celui de Morvan. Mais ceux qui les confondent avec le Berry, y ayant la rivière de Loyre entre deux, me semblent un peu s'émanciper trop librement. (De Vigenère, Com. de César, p. 661, édit. 1584).

(3) Dans la carte intitulée *Gallia vetus* des *Commentaires de César*, édit. d'Oudendorpius (1737), les Ambarres sont placés à Tournus, les Ambluaretas dans la vallée de Queyras, les Blannovii dans le comtat Venaissin, et les Aulerci Brannovices dans le Briançonnais ! Dans cette même carte, Vienne est placé sur la rive droite du Rhône.

(4) Ch. Marlian : Index Geographic. in commentar. Cæsaris.

(5) *Histoire du Nivernois*, p. 357.

(6) Aymard du Rivail (*Histoire des Allobroges*, cap. xxiv) dit que les